

# Formation préparatoire à l'examen TAXI

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

CMA FORMATION POITIER - CMA  
NA 86  
Sophie GUIOCHON  
05.49.88.87.20  
sophie.guiochon@cma-  
nouvelleaquitaine.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarie(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Entretien

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

être titulaire d'un permis B non probatoire

### Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de  
professionnalisation  
possible ?

Non

## Objectif de la formation

Formation préparant à passer l'examen Taxi, épreuve d'admissibilité & épreuve...

## Contenu et modalités d'organisation

Phase d'admissibilité (163 h) : \* Réglementation du transport public particulier de personnes Objectif : évaluer les connaissances des candidats sur la réglementation nationale relative au transport particulier de personnes, et sur la réglementation spécifique aux taxis \*  
Compétences communes : La réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues La réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers Les obligations générales relatives aux véhicules Les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et D'exercices de la profession, obligation de formation continue La composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels Les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes Les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré Les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives Les documents relatifs au conducteur et au véhicule Les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours - Les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite - Notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande etc... Contacter l'organisme de formation pour obtenir l'ensemble du programme

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**

## Validation(s) Visée(s)

Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de taxi - *Sans niveau spécifique*

MON COMPTE  
FORMATION Éligible au CPF

## Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00269426	du 21/02/2022 au 13/05/2022	Poitiers (86)	CMA FORMATION POITIER - CMA NA 86		MON COMPTE FORMATION	FPC
00336461	du 20/02/2023 au 16/05/2023	Poitiers (86)	CMA FORMATION POITIER - CMA NA 86		MON COMPTE FORMATION	FPC
00447648	du 25/03/2024 au 24/05/2024	Poitiers (86)	CMA FORMATION POITIER - CMA NA 86		MON COMPTE FORMATION	FPC